



Lundi 19 Juin 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 13 juin 2023
- Affichage de la convocation : 13 juin 2023

► DÉLIBÉRATION N° DEL_046_2023

► OBJET : Point n° 4 - DÉNOMINATION DU PARC SAÔNE DIGITALE

► PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON

► EXCUSÉS :

Madame Caroline THÉVENIAUD donne pouvoir à Madame Marie-Claude MISERY.
Madame Annick BLANCHARD donne pouvoir à Madame Denise NOTON.
Madame Marie-Claude CHEZEAU donne pouvoir à Madame Émilie CLERC.
Madame Florence BATTARD donne pouvoir à Madame Sandra ROBIN.
Monsieur Benjamin DIRX.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Dans le cadre de l'opération « Saône Digitale », la Ville a réalisé un nouveau parc urbain entre la Saône et la Darse Nord, point d'arrivée d'un cheminement doux aménagé depuis le centre-ville.

Ce terrain de près de 8 000 m² est implanté sur l'ancien terrain de l'Entreprise BOURGOGNE ALCOOLS et forme une petite presqu'île à l'extrémité du quai des Marans, dans le prolongement du bâtiment des Voies Navigables de France et du restaurant Les Tuileries.

Ce nouvel espace vert à la disposition des Mâconnaises et des Mâconnais se trouvera bientôt au cœur d'une zone d'activité économique tournée vers les technologies de demain, rappelant que MÂCON a toujours été une cité de l'innovation. Dans notre histoire, nombreux sont en effet les habitants et les entreprises à avoir fait preuve d'audace entrepreneuriale, contribuant à la notoriété et à la prospérité de notre ville.

Afin de dénommer ce nouveau parc, il est donc proposé au Conseil Municipal de rendre hommage à une personnalité mâconnaise qui a marqué son temps par ses choix précurseurs.

Marie CHAMBEFORT, dite Maria CHAMBEFORT, est née à MÂCON en 1840. Dès l'âge de 16 ans, elle débute une carrière de photographe d'abord itinérante, exerçant notamment à l'Hôtel du Sauvage, alors situé en bord de Saône. Le procédé utilisé par la jeune Mâconnaise est celui du daguerréotype et accompagne l'ensemble de son destin professionnel. Celui-ci la mènera à MARCIGNY, puis à ROANNE, où elle s'installe dans un atelier ayant pignon sur rue et y achève une vie riche, mais courte en 1893, à 53 ans.

C'est un parcours singulier que celui de Maria CHAMBEFORT, dont la jeunesse et l'appartenance à la gent féminine n'ont nullement contrarié une vie de liberté et d'innovations, malgré les convenances du temps. Née rue de la Paroisse à MÂCON, elle fait aujourd'hui figure de pionnière auprès des historiens de la photographie. Ces derniers ont retracé ses premières expériences artistiques dans nos rues, auprès de familles mâconnaises et de voyageurs de passage.

Son travail est de nos jours visible au Musée d'Orsay et dans de nombreux autres lieux de culture, en France comme à l'étranger. Il accompagne encore probablement de nombreuses familles ayant conservé cette trace de leur héritage familial dans leurs archives personnelles.

Le nom de Maria CHAMBEFORT, artiste libre et novatrice, a toute sa place en bord de Saône, au cœur d'un espace dédié à la création et à la technologie.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 12/06/2023,

Vu l'avis de la Commission N°3 : Cadre de Vie, Environnement, Urbanisme, Circulation et Déplacements du 06/06/2023,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 31/05/2023,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la dénomination suivante :
 - « Parc Maria CHAMBEFORT » pour le parc d'une superficie de 8 000 m² situé sur l'ancienne Darse.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT

Pour extrait Certifié Conforme,



Certifié avoir été reçu, le

26 JUIN 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire